

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DE L'UTL

DU 24 septembre 2020 à 14 h 30

Auditorium du Musée des Beaux-Arts à Orléans

Initialement prévue en avril 2020, repoussée pour cause de pandémie, nous avons enfin pu organiser notre Assemblée Générale, moment privilégié de notre Association. Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (port du masque, usage de gel hydro-alcoolique, distanciation sociale ...) chaque participant présent a signé la feuille d'émargement.

Après vérification de la liste des adhérents présents (73) et décompte des pouvoirs reçus (72), le quorum est atteint. Notre Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Mme DELARUE, présidente depuis septembre 2019, déclare l'Assemblée Générale ouverte. Mme PEUTAT-MERIE en assurera le secrétariat.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente souhaite la bienvenue aux adhérents et les remercie pour leur présence en ces circonstances sanitaires exceptionnelles, prouvant ainsi leur soutien et leur attachement à l'Association. Des remerciements sont également adressés à tous les bénévoles qui, par leur investissement, animent et organisent les différentes activités. Ce sont ces bénévoles qui permettent de créer et d'entretenir ce lien social dont nous avons tous besoin. Ils ou elles mettent leurs compétences au service de l'association et sont totalement désintéressés.

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 juin 2019, envoyé avec l'ensemble des documents adressé à chacun dans le cadre des convocations à cette assemblée.

APPROBATION du Procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente

Mise aux votes

Pour 143 / contre 0 / abstention 1

Le Procès-Verbal est adopté.

Lecture des différents rapports :

RAPPORT MORAL :

Mme DELARUE, lance un appel à la candidature de nouveaux bénévoles. L'équipe administrative serait heureuse de voir des plus jeunes la rejoindre, surtout s'ils ont des compétences sur les nouvelles technologies en informatique, communication, bureautique ou comptabilité.

Elle évoque ensuite le soutien apporté par la ville d'Orléans au travers des locations de salle et insiste sur la disponibilité et la gentillesse du personnel de la Maison des Associations.

Elle fait ensuite le point sur les activités proposées. A la rentrée 2019 nous avons ajouté le GOLF et les ECHECS à nos activités. Ce sont des partenariats d'une part avec le golf de Marcilly et d'autre part avec USO Echecs. Ce sont nos partenaires qui gèrent les cours. Pour les Echecs nous nous occupons de la location des salles. Ces 2 activités ont rencontré beaucoup de succès. Chorale et marche nordique, également proposées à la rentrée 2019, n'ont pas réuni assez de participants et n'ont donc pas été ouvertes.

En ce qui concerne le BRIDGE, l'animateur de cette activité a créé sa propre association. Nous n'avons conservé que le JEU DE LA CARTE, soit une perte de 52 participants.

Avant d'aborder en détail le rapport d'activité 2019, Mme DELARUE tient à évoquer les mesures sanitaires que l'Association s'est engagée à faire respecter. Elles sont omniprésentes, astreignantes, pas toujours agréables et cela ne facilite pas les échanges. Ce sont des contraintes incontournables qui évoluent continuellement. Un protocole sanitaire a été réalisé pour chacune des activités que nous proposons et chacun se doit de les appliquer. Nous comptons sur le civisme et la compréhension de chacun pour ne pas compliquer la tâche de nos animateurs bénévoles.

Autre point général à aborder, c'est le sujet de notre déménagement des locaux que nous occupons à la Maison des Associations. Nous devrions en être partis au 31 décembre 2020. Mme POUSSIER, responsable de la MDA, va demander auprès de la nouvelle municipalité la possibilité de prolonger ce délai jusqu'au 30 juin 2021. C'est en attente de réponse et en fonction du planning des travaux prévus à la MDA. Espérons que ce report sera accepté car il n'est pas simple de trouver des locaux compte tenu de nos exigences de proximité avec la MDA et du budget à y consacrer.

RAPPORT D'ACTIVITE :

Mme DELARUE poursuit et fait le point sur les adhésions 2019/2020.

Différents tableaux sont projetés, en voici un résumé :

Nbre d'Adhérents 919 contre 967 en 2018/2019 soit une baisse de 5 %

615 femmes et 304 hommes. 43 % (398) de nos adhérents demeurent à ORLEANS intra-muros, 14 % (132) sont d'Olivet, au global 90 % de nos adhérents sont de la métropole orléanaise.

C'est la tranche d'âge entre 66 et 70 ans qui est la plus importante (28 %) avec 235 personnes. 71 % de nos adhérents se situent dans la tranche d'âge comprise entre 60 et 75 ans. Nous comptons 11 nonagénaires cette année et l'âge moyen de nos adhérents est de 72 ans.

L'activité qui rassemble le plus grand nombre d'adhérents est la marche avec 5 marches par semaine. C'est un réel investissement pour les responsables de ces marches. Ils donnent beaucoup de leur temps, mais ils en sont récompensés par le nombre de marcheurs qui les suivent.

Vient ensuite Dimanche + avec 121 inscrits et qui propose 9 sorties régionales dans l'année.

Marches 405 p Dimanche + 121 p œnologie 110 p Bridge 31 p

Plaisir de Lire 25 p Cinémavie 16 p Poésie et prose 15 p Voix, corps et sensations 9 p

Et n'oublions pas les voyages et escapades ainsi que les sorties insolites qui rencontrent toujours le même succès.

A la rentrée 2018 nous avons ajusté les tarifs des activités en fonction de leur coût réel et augmenté l'adhésion de base en la passant de 10 à 15 €. Cela se traduit dans les écarts que nous constatons, une hausse des recettes liées aux adhésions et une baisse de celles liées aux activités. Au final, baisse de 275 € entre les 2 années universitaires.

Soumis aux votes, **le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par Martine PLANSON, notre trésorière.

Divers tableaux détaillés concernant les dépenses et recettes de l'année 2019 sont présentés et commentés.

Le compte d'exploitation 2019 se solde par un excédent de 805 €. Nos principales dépenses concernent les frais de personnel (secrétaire, conférenciers) les frais directs liés aux activités (prestataires, fournitures) les assurances, l'impression de notre livret annuel, la maintenance de nos logiciels et du site Web. Les dépenses engendrées par l'organisation des sorties insolites et les randonnées présentent un léger excédent avec les recettes afférentes (222 €).

Le bilan 2019 est présenté et explicité.

Le tableau « Bilan financier des activités » est présenté et explicité. Il permet de réajuster la tarification des activités pour l'année 2020/2021.

Il en ressort une augmentation de tarif pour cinémathèque, qui passe de 5 à 8 €, les Echecs de 40 à 43 €. Pour l'activité Poésie et Prose, les participants demandent l'embauche d'un professeur de lettres pour animer le cours. Son coût engendre une dépense importante. Cette activité passe à 90 € au lieu des 8 € précédemment.

En ce qui concerne les conférences organisées le mardi au Musée des Beaux Arts, elles devraient reprendre le 24 novembre prochain. Cependant nous devons assumer un surcoût de 85 € par conférence pour désinfection de la salle. Le tarif individuel passera de 5 à 6 €, mais cela risque d'être insuffisant

Présentation du budget 2020 établi sur les mêmes bases que la réalisation 2019. .

Soumis aux votes, **le rapport financier et les nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité.**

RAPPORT SUR LE CONTROLE DES COMPTES :

Monsieur SERVOZ, chargé de contrôler nos comptes, n'a constaté aucune anomalie. Il remercie Mme Planson, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association.

Soumis aux votes, son rapport est approuvé à l'unanimité.

En attendant le dépouillement des votes pour le renouvellement du Conseil d'Administration, Mme Delarue propose à Mme COCO, animatrice de POESIE ET PROSE, de présenter cette activité.

A sa suite, Mme DEHAIS présente les projets de SORTIES INSOLITES PARIS ET HORS PARIS pour le 4^e trimestre 2020.

Mme BOIVIN, prend à son tour la parole pour présenter la randonnée en raquettes prévue en janvier prochain. Elle prend la suite de M. Meneau qui organisait cette activité les années précédentes.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il est procédé au renouvellement et à l'élection des membres au Conseil d'Administration

Renouvellement des candidatures :

- Mme DEHAIS	142 voix
- Mme DELARUE	143 voix
- Mme DELAHAIE	143 voix
- Mme KERBOAS	143 voix
- Mme LECORRE	143 voix
- Mr THORET	143 voix
- Mme VIOLEAU	142 voix
- Mme TROCHU	143 voix
- Mme PEUTAT MERIE	143 voix

Nouveaux membres :

- Mme TAULAMET	143 voix
- Mme JUAN	142 voix
- Mme ROUAULT	143 voix

Deux participants se sont abstenus de voter. Tous les candidats sont élus

L'Assemblée Générale entérine ce vote

Un prochain conseil d'administration déterminera les fonctions de chaque élu au sein de cet organisme.

PERSPECTIVES SAISON 2020/2021 :

A l'heure actuelle nous comptons 530 adhérents pour l'année 2020/2021, soit 60 % de 2019. Les adhésions arrivent tous les jours mais il est évident que nous n'atteindrons pas le nombre de 2019.

Pour cause de pandémie 2 voyages ont été annulés et les activités ont été interrompues en mars. Nous avons accordé un avoir aux adhérents qui se réinscrivaient pour les activités dont le tarif dépassait 30 €. Nous avons mis le personnel en chômage partiel et assuré l'intégralité de leur rémunération.

Deux nouvelles activités sont au programme de cette rentrée DESSIN ET TECHNIQUE A L'EAU et la DANSE EN LIGNE. Nous envisageons LE TAROT ET LE SCRABBLE, mais faute de personnes pour les animer nous n'avons pas pu les ouvrir. Nous proposons l'activité MOSAÏQUE mais les contraintes sanitaires étaient trop compliquées à mettre en oeuvre pour les organiser.

Avant de clôturer son intervention, Mme DELARUE demande que le Conseil d'Administration soit autorisé à ajuster les tarifs de l'adhésion et des activités à la rentrée 2021 si nous ne pouvons pas réunir notre Assemblée Générale 2020 avant juin 2021. En effet, les contraintes sanitaires, la baisse de nos effectifs et la location de nouveaux locaux auront des répercussions sur nos finances.

Notre situation financière nous permet d'assumer un déficit budgétaire mais nous ne pouvons le pérenniser.

Soumis aux votes, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Etat de nos relations avec l'UTL : elles sont inexistantes

Nouveau nom pour l'Association : statut quo pour le moment, mais toujours d'actualité

Organisation des marches et sorties à l'extérieures : port du masque obligatoire et rappel des règles sanitaires.

Demande d'organiser une visite à l'Assemblée Nationale : à voir mais pas en ce moment avec la pandémie.

La présidente remercie de nouveau les adhérents qui ont assisté à cette Assemblée Générale et salue le dévouement de tous les bénévoles. Elle regrette de ne pouvoir inviter les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié, avec cette pandémie les « partages » sont interdits.

La séance est levée à 16 h 30 mn

La Présidente

La Secrétaire de séance

Maryse Delarue,

Mme Peutat-Merie